

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. III, No 12.

Montréal, Décembre 1897.

50 cts par an.

EN HIVER

En hiver, près de lâtre où le vent gronde et pleure,
Ayant derrière nous nos ombres colossales,
Nous écoutions craquer le parquet vieux des salles,
Et parfois une horloge au loin chevrotter l'heure...

Puis, sous les miroirs gris qu'un reflet vert effleure,
Le long des corridors pavés de grandes dalles,
Frissonnants, au seul bruit fourré de nos sandales,
Nous allions dans le froid de l'antique demeure.

Dehors, tourbillonnait la neige des tourmentes,
Et, frileux, nous serrions nos doigts joints sous nos mantes,
Et le vent éternel emportait les journées ;

Aux vitres pâlissaient de grandes fleurs de givre,
Et le temps s'arrêtait, tout semblait las de vivre,
Et dans l'ombre sonnaient des heures étonnées.

FERNAND GREGH.

NOEL

Le décor est sublime en sa simplicité . . .
Celui qui doit un jour donner ses lois au monde,
Jésus, qui vient promettre à tous félicité,
Jésus, qui vient détruire en nous le vice immonde,

Est né dans une étable, en une humble cité,
Et n'a pour lit qu'un peu de paille rude et blonde.
Cependant il sourit : là-haut, l'immensité
S'entr'ouvre et Jéhovah, de lumière l'inonde.

C'est le Sauveur promis ! Alleluia ! bergers,
Esclaves, travailleurs, paysan qui défriche,
Le voilà votre Dieu ; mais, prosterne-toi, riche !

Les biens matériels pour lui sont trop légers . . .
Malheur à qui les aime, à qui ne s'en détache :
C'est le péché maudit, c'est la suprême tache.

E. Z. MASSICOTTE.

Discours de M. le Dr Daigle, du Cercle Jeanne d'Arc, en réponse au Prési- dent Général

‘AU MOIS D'OCTOBRE DERNIER

L'abondance des matières nous a forcément empêché de publier plus tôt ce discours prononcé lors de la présentation de la bannière du Président Général au cercle Jeanne d'Arc, l'heureux vainqueur du concours qui a duré près de deux ans et a produit une émulation si grande entre les cercles. Nous engageons nos lecteurs à le lire attentivement parce qu'ils y trouveront exprimés avec chaleur les sentiments qui doivent avoir place dans le cœur des vrais socialistes.

Monsieur le Président Général,

Vous avez fait l'éloge du Cercle Jeanne-d'Arc ; je vous en remercie sincèrement au nom de mes confrères. Ces bonnes paroles, aussi bien que votre présence ici ce soir, dois-je le dire, sont pour eux un puissant encouragement au travail ; et nous étions peut-être à l'heure où nous éprouvions un besoin d'encouragement.

Après avoir cherché des modèles qu'il a voulu imiter, après s'être élançé avec ardeur, avec trop d'ardeur peut-être, dans le champ des œuvres qu'il a voulu poursuivre de toute l'énergie de ses convictions, le jeune homme s'arrête quelquefois pour réfléchir, pour jeter un coup d'œil autour de lui, pour s'assurer qu'il n'a pas fait fausse route, et voir s'il doit continuer toujours, dans la voie où il s'est engagé. Il sait que malgré ses bonnes intentions, avec son inexpérience des hommes et des choses, il a pu s'égarer, il a pu se tromper. C'est alors qu'il éprouve ce besoin de conseil et d'encouragement, qui l'éclairent et le fortifient dans sa lutte pour le bien. Vous êtes arrivés à cette heure, M. le Président, pour nous dire de votre parole autorisée : vous avez bien fait ; continuez.

Nous avons trouvé chez vous, qui étiez à la tête de l'ALLIANCE NATIONALE, un modèle que nous pouvions imiter, nous jeunes gens, qui voulions poursuivre une carrière honorable et utile ; nous y avons trouvé encore un ami, qui ne nous a pas refusé ses bons conseils ni ses paroles encourageantes.

Merci, mille fois merci.

Vous avez été de l'opinion d'un de nos hommes publics les plus distingués, un de ceux qui ont le mieux rempli leur carrière en ce pays, qui ayant un jour à visiter son *Alma Mater*, le collège où il avait fait ses études, disait aux professeurs de ce collège :

“ Ah ! messieurs les professeurs, vous qui êtes la gloire de l'épiscopat, vous qui êtes les lumières du clergé et du peuple, je vous fais, pour ses jeunes gens que vous formez et qui vont entrer bientôt dans la vie active et pratique, je vous fais un appel auquel vous répondrez généreusement j'en suis sûr. Vous, qui les avez formés ces jeunes gens laborieux, suivez-les au commencement de leur carrière, pour les applaudir et les encourager ; et vous, auxquels le monde et l'opinion demandent le signal pour jeter des couronnes, n'oubliez pas que de leurs premiers succès dépendra peut-être tout leur avenir.

Le travail a ses ennuis, ses luttes, ses déceptions, il n'est que juste qu'il ait ses joies, ses encouragements et ses récompenses.

Croyez m'en, on pourra vous parler des tribulations, des persécutions et des détresses, comme du creuset d'où l'on sort plus trempé et plus pur. Mais le monde et l'expérience nous prouvent, que c'est surtout le succès, qui vivifie, qui développe et qui grandit.”

C'est bien là ce que vous avez compris et ce que vous avez fait pour nous, M. le Président.

Aussi nous vous remercions bien sincèrement de vos bonnes paroles, de même que nous vous remercions du magnifique cadeau que vous nous avez fait. Cette bannière que vous avez déposée entre nos mains, nous la garderons soigneusement et vous la retrouverez toujours, pour me servir d'une parole célèbre, “ sur le chemin de l'honneur et du devoir.”

Après vous avoir remercié, M. le Président, il me reste un autre devoir bien doux à remplir. Quand dans une armée, après une bataille, il se trouve des soldats qui ont combattu vaillamment pour leur drapeau, et qui ont réussi à le sauver des mains de l'ennemi, il est du devoir de ceux qui ont été témoins de leur vaillance, de les signaler à l'attention de leurs chefs ; c'est ce que je veux faire en ce moment, en vous faisant connaître plus particulièrement, ceux qui se sont tenus en phalange serrée, autour de cette bannière, et ont réussi à la protéger, en dépit des assauts, qu'ils ont eu à subir, de la part d'adversaires, non moins braves et non moins courageux qu'ils l'étaient eux-mêmes. Je vous ferai d'abord connaître leur chef ; celui qui a su les armer de toutes pièces et les disposer en carrés infranchis-

sables aux lanciers les plus habiles. Je veux parler de notre jeune, intelligent et dévoué confrère M. Pilon, dont vous avez lu l'excellent travail sur l'organisation, publié dans la Revue de l'ALLIANCE NATIONALE, au mois de juin dernier. M. Pilon après nous avoir dit comment travailler nous a démontré par des faits l'excellence de ses méthodes, et nous a amené à lui seul, au-delà de quarante membres, bien comptés, durant les trois derniers mois du concours.

Un autre vous est moins connu, et je dois dire qu'il était moins connu même de ses confrères du Cercle Jeanne d'Arc, peut-être à cause de sa modestie, c'est M. Alfred Olivier Desforges, celui qui a mérité la première bourse offerte en prix durant les deux derniers mois du concours. Quoique faisant partie du Cercle depuis assez longtemps déjà, M. Desforges était resté inconnu, excepté de quelques confrères, qui avaient eu l'avantage de le rencontrer ailleurs et qui savaient quel trésor nous possédions dans sa personne. M. Desforges voyant la lutte que le Cercle Jeanne d'Arc avait à soutenir, s'est mis à l'œuvre, quand le temps fut venu de frapper un grand coup, et dans l'espace de dix jours, il put nous amener au-delà de 35 candidats. Il m'a confessé par la suite, qu'il en avait 50, mais qu'il n'avait pu les faire examiner, le médecin n'ayant pu suffire à la tâche.

Les autres qui se sont le plus distingués sont M. Brunel, notre Vice-Président actuel, notre Président pour l'année prochaine. M. Fournier, le héros du concours de 1896, M. Cypihot, nom qui n'est pas inconnu dans l'ALLIANCE NATIONALE, et qui, lui seul, serait suffisant pour expliquer le zèle et le dévouement dont notre jeune confrère a fait preuve en cette circonstance.

Et les autres ! mais la liste en serait trop longue. Qu'on me permette cependant de signaler M. Berthiaume, M. Chs. Mathieu, un de nos futurs présidents, M. Thériau, M. Daunais, M. Larivière, M. Sauvageau, M. Hamelin, M. Lanctôt.

Mais, je ferais un oubli impardonnable, si j'allais omettre le nom d'un de nos confrères, qui ont le plus contribué, je considère, à notre succès, tant par sa parole éloquente que par ses écrits : j'ai nommé notre ami M. Charlemagne Rodier.

Quand à votre humble serviteur, dont le nom a été mentionné quelque part, parmi les plus coupables, vous devez être convaincu maintenant, que son mérite est bien peu de chose. Autant les éloges qui ont été adressés

à mes confrères étaient mérités, autant ceux qu'il vous a plus de m'adresser l'étaient peu. Il y a une chose cependant, que je réclame à mon crédit et dont je me fais gloire : c'est d'avoir aimé l'ALLIANCE NATIONALE et de l'avoir servie avec sincérité. Je l'ai aimée, j'oserais dire, comme on aime une fiancée, je me suis donné à elle, non à demi, mais tout entier, et nul n'a éprouvé plus que moi un désir sincère de la voir grandir et prospérer. Je l'ai aimée et je lui suis resté fidèle, malgré que j'aie été sollicité plus d'une fois, de faire le partage de mon temps et de mes affections au bénéfice des autres associations qui se sont établies dans notre ville. Je l'ai servie de préférence à tout autre, parce que je me sentais heureux de travailler pour elle et de lui donner tout ce dont je pouvais disposer.

J'ai donc beaucoup aimé l'ALLIANCE NATIONALE. M. le Président, c'est là tout le mérite que je puis avoir à ses yeux. J'espère qu'en retour elle me pardonnera si jamais je deviens un grand coupable, car il a été dit quelque part, qu'il serait pardonné beaucoup qui auraient beaucoup aimé.

Mais dira-t-on comment expliquez-vous cette ardeur, ce zèle, cet enthousiasme que les membres du Cercle Jeanne d'Arc ont mis dans leur travail ? D'abord, je l'explique par le magnifique cadeau que M. le Président a donné en prix dans ce concours, et qu'il avait déposé entre leurs mains l'année dernière, en exprimant son désir de le voir bien gardé. Cette riche bannière, avec ces paroles, étaient bien suffisantes à elles seules, pour expliquer leur zèle, leur entrain, leur ambition ; et sous ce rapport, M. le Président doit être tenu responsable de cette ambition qui s'est manifestée au Cercle Jeanne d'Arc. Si sa bannière a été gagnée au premier tour et n'a pu se promener d'un Cercle à l'autre, pendant de longues années, c'est parce qu'il l'avait donnée trop belle et les membres du Cercle Jeanne d'Arc n'ont pu résister à la tentation de la garder.

J'ajouterai que mes confrères du Cercle Jeanne d'Arc ont encore travaillé avec zèle et avec entrain, parce qu'ils voulaient contribuer pour leur part au succès de l'ALLIANCE NATIONALE qu'ils aimaient eux aussi, et en laquelle ils avaient confiance ; qu'ils aimaient à cause de son but élevé et patriotique ; en laquelle ils avaient confiance à cause de l'excellence et de la sagesse de son administration. Ils avaient confiance dans son Bureau Exécutif, dans la personne distinguée de son Président, et je dirai dans

cette trinité de science, de sagesse et d'expérience qui l'inspirent et la dirigent actuellement.

Une autre raison est venue s'ajouter aux premières, pour stimuler le zèle et l'entrain des membres du Cercle Jeanne d'Arc : c'est le but plus particulier qu'ils ont poursuivi et qu'ils poursuivent encore actuellement ; je veux parler de l'avancement de notre jeunesse canadienne-française dans cette partie de notre ville. Ils sentaient le besoin d'une institution, où nos jeunes gens pourraient, tout en s'amusant, s'instruire et se former, se préparer aux luttes de la vie. Il fallait pour cela attirer la jeunesse, l'unir par un lien solide, puis la faire travailler par tous les bons moyens qui seraient mis à sa disposition. C'est ce qui a été fait au Cercle Jeanne d'Arc, qui tout en poursuivant le même but que les autres cercles de l'ALLIANCE NATIONALE, poursuivait ce but plus particulier, qui du reste pouvait se confondre avec le but général de notre Association : l'avancement, le développement moral et intellectuel de ses membres. Voulant profiter de toute occasion qu'il leur était donnée, de travailler à la réalisation de leurs projets, les membres du Cercle Jeanne d'Arc se sont dit : notre succès dans ce concours comme dans les autres auxquels nous avons pris part, nous aidera beaucoup, tant par l'augmentation de notre effectif, que par la confiance qui s'établira chez nous et chez nos amis du dehors. Si au contraire nous subissons un échec, notre étoile pâlera et il y a grand risque que tout soit perdu. Nous avons besoin de l'aide, de l'appui, de l'encouragement du public, et il faut reconnaître que notre travail avec nos succès seuls, nous recommandant auprès de lui et peuvent nous obtenir ses faveurs. Le raisonnement était bon, il faut l'avouer et leur ambition était des plus louables, des plus légitimes. Aussi a-t-elle été comprise par leurs confrères des autres Cercles, qui loin de la blâmer, n'ont su que l'approuver et les en féliciter.

Après vous avoir donné les motifs qui les ont portés au travail ; il me reste à vous donner le secret de leur triomphe. Ils ont réussi d'abord, parce qu'ils avaient une excellente organisation. Chez eux, rien n'a été négligé sous ce rapport, et je ne crois pas qu'il soit possible de faire plus, ni de faire mieux qu'ils ont fait. Une propagande active a été faite au début parmi les membres du Cercle, afin de stimuler leur zèle et de les porter au travail. On a eu soin en même temps, de les renseigner d'une ma-

nière aussi complète que possible afin de rendre leur travail de recrutement efficace et facile. Des circulaires spéciales ont été imprimées, leur indiquant les raisons à donner et la manière de s'y prendre pour solliciter des candidats. En un mot on a commencé par en faire des solliciteurs aussi habiles que dévoués. La propagande a été poussée en suite, avec non moins d'activité au dehors. Grâce aux sections littéraires et musicales que le Cercle possède, des assemblées spéciales, récréatives et amusantes, ont été faites, auxquelles le public était invité et sollicité. Ce travail ardu a été continué avec persévérance pendant douze mois, et il n'a pas été nécessaire que certaine circonstance inattendue et extraordinairement avantageuse, les ait favorisés, pour obtenir le résultat qu'ils ont obtenu.

Ils ont encore réussi, parce qu'ils avaient pris la détermination ferme et solennelle de réussir. Ceux qui se proposent résolument une grande fin, y sont par cet acte à moitié parvenus ; ils ont franchi la principale barrière qui les séparerait du succès.

Je termine en remerciant les confrères des autres Cercles, qui ont bien voulu assister à cette séance. Je remercie les confrères du Cercle St-Pierre, le père de l'ALLIANCE NATIONALE dans la partie Est de Montréal. Je remercie son ex-président M. L'Archevêque, ce citoyen honorable, ce bon vieux citoyen, que nous aimons toujours à rencontrer nous les jeunes du Cercle Jeanne d'Arc. M. L'Archevêque nous a déjà rendu des services que nous n'avons pu oublier ; il nous a même aidé à remporter des victoires ; ce qui pourrait contribuer à expliquer un peu, peut-être, la mystérieuse sympathie que nous avons pour lui. Je remercie M. le notaire Crépeau, un homme de cœur lui aussi, un de ceux qui avec son confrère M. le Dr Jeanotte ont le plus fait pour l'ALLIANCE NATIONALE dans ce quartier.

Je remercie les confrères du Cercle Bourget, le frère jumeau du Cercle Jeanne d'Arc. Je remercie en particulier son ex-Président, notre ami, M. Lapointe. Un jour, (vous me permettez de vous faire cette confidence), les membres du Cercle Jeanne d'Arc eurent peur de M. Lapointe ; ils craignirent qu'il tournât contre eux, toute la force de Montréal, mais ils se sont rassurés depuis et ils sont heureux maintenant de pouvoir compter dans sa personne, un ami de plus au Bureau Exécutif de l'ALLIANCE NATIONALE, où son expérience dans les sociétés de secours mutuels autant que son zèle et son

influence, en font un de nos directeurs les plus dévoués et les plus compétents.

Nous remercions messieurs les membres du Bureau Exécutif ainsi que les confrères des autres cercles qui sont venus applaudir de bon cœur à nos succès et nous ont donné ce soir un gage de l'intérêt qu'ils nous portent. On a dit avec raison, qu'il fallait tenir en haute estime, ceux qui ne craignent pas d'applaudir aux succès des autres, parce qu'ils font preuve de noblesse et de générosité. Aussi est-ce bien là le sentiment que nous éprouvons à leur égard. Nous les remercions et nous nous réjouissons de leur visite, car nous y voyons une preuve que l'harmonie, la bonne entente, l'esprit de fraternité règnent parmi nous. Nous y voyons la preuve que le but de notre Association est bien compris de ses membres, Dieu merci, il n'y a pas chez nous d'esprits étroits, d'esprits jaloux et chagrins. Nous avons eu des luttes, mais ces luttes, nous le savons, étaient faites pour notre plus grand bien à tous, elles étaient donc, elles devaient être pacifiques. Elles ne devaient pas nous désunir et nous empêcher de fraterniser les uns avec les autres, comme il convient de le faire toujours, dans une Association où le devoir principal est de s'aimer et de s'entraider. Pendant comme après ces luttes nous sommes restés fidèles à notre belle devise : *Vincit Concordia Fratrum*. Ce qui fait notre gloire à tous et notre plus grand mérite.

La Maman du Bon Dieu

Un trait charmant de l'enfance du saint abbé Planchat, tombé en 1871, sous les balles des misérables auxquels il avait consacré sa vie. A l'âge de trois ans, ses parents le conduisirent à la foire de Chartres. Devant une baraque se dressait une toile grossièrement peinte représentant la Passion de Notre-Seigneur.

—Maman, dit l'enfant, quel est donc cet homme attache à de grands bâtons et qui a l'air de tant souffrir ?

—C'est le bon Dieu, mon chéri, qui est mort pour nous sur une croix.

—Et quelle est cette dame qui se tient tout près et qui pleure ?

—C'est la Très Sainte Vierge Marie, la Mère du bon Dieu.

—Oh ! maman, reprit l'enfant, cela n'est pas possible, car vous m'avez fait apprendre

dans mon catéchisme que le bon Dieu est tout-puissant. S'il est tout-puissant, il n'a pas de maman, car lorsqu'on a une maman, on ne fait pas tout ce qu'on veut.

Une légende

COMMENT MONSIEUR SAINT-YVES, PATRON
DES AVOCATS, PRIT POSSESSION DU
PARADIS

Lorsque saint Yves, étant mort, s'en vint à la porte du ciel, il se trouva que, précisément ce jour là arrivaient aussi trois cents religieux d'un ordre mendicant, martyrisés aux pays d'Orient, pour leur foi. Fort à propos, saint Yves se souvint qu'il était du tiers-ordre—portant la cordelière blanche et le scapulaire gris—et se mêlant à la foule des nouveaux élus, franchit ainsi le seuil de la céleste demeure, sans que saint Pierre lui demandât son titre. Il choisit, à son gré, une place de lumière et attendit.

Au soir de ce jour, comme saint Pierre faisait par les cieus sa ronde coutumière, il aperçut l'avocat breton et fut surpris de sa présence, car il ne l'avait pas vu passer le grand portail.

—Vos papiers ?

—“ *Possideo quia possideo*,” répondit sans sourciller le saint et disert homme de loi.

Saint Pierre qui n'avait jamais ouï pareil langage déclara à l'intrus qu'il eût à “vuider” les lieux, sans tarder.

—Tout beau, saint Pierre, tout beau. Si j'y suis condamné, j'y consens. Qu'on me cite à comparoir devant le magistrat suprême. Or, pour ce faire, il vous faut un procureur, plus un huissier. Mais, *nunc possideo*. J'ai dit.

—Depuis des années et des années d'années que je suis commis à la surveillance de la porte du ciel, repartit saint Pierre, c'est la première fois que j'entends de semblables paroles. Je ne connais pas les gens que vous dites et je pense que par ici il n'est ni huissier ni procureur. Sur ce point, j'en confesse ma parfaite ignorance, il me faut consulter la sagesse divine.

Lorsque Dieu entendit le rapport de son portier, il sourit doucement et dit : “L'avocat a raison, il est dans son droit. Pour qu'il sorte il vous faut un huissier. A l'avenir, saint Pierre, gardez mieux votre portail. Mais n'allez pas en la circonstance, méconnaître les droits de la possession.”

Depuis ce jour, dit-on, saint Pierre a redoublé de vigilance. Il attend ; constamment il guette. C'est en vain. Jamais au paradis n'entreront huissier ni procureur.

Une Question de Fusion

Quelques sociétaires ont émis à Québec la question de la fusion de tous les cercles de la capitale en un seul. Sans vouloir nous prononcer sur le mérite de ce projet qui n'a pas eu de suite, nous reproduisons les extraits suivants d'une jolie conférence prononcée devant le cercle Laval par notre confrère, M. J. E. A. Pin, un adversaire du projet.

Quel est donc, M. le Président, le but que se propose l'agitateur de la fusion des cercles de Québec, en un seul qui devra être fort et grand ?

On veut, dit-on que l'Alliance soit mieux connue et que ses avantages soient appréciés. Est-il vrai, M. le Président, que l'Alliance sera mieux connue et plus appréciée alors qu'elle ne l'est aujourd'hui ? Je crois que non et voici pourquoi.

Il est nécessaire que l'Alliance Nationale soit représentée dans Québec, comme dans les autres villes, par plusieurs cercles, car, comme on dit communément : "Plusieurs arbres donnent plus d'ombre qu'un seul arbre."

Il est plus facile à plusieurs cercles de recruter des membres, qui auront à cœur que leur cercle soit nombreux et florissant.

L'émulation est plus facile avec plusieurs cercles dans la même ville.

Je vous le demande, M. le Président, quel bénéfice l'Alliance Nationale aurait-elle retiré des nombreux concours qu'elle a établis si, par exemple, Montréal n'eut possédé qu'un seul cercle ?

Evidemment, il appert que le grand nombre de cercles de notre fière rivale, a créé une réelle émulation puisque l'Alliance a vu grandir le nombre de ses membres actifs qui sont fiers d'elle comme elle l'est d'eux.

Était-ce l'idée des fondateurs de cette belle société qui est à l'heure actuelle implantée dans presque tous les comtés de la belle Province de Québec, que dans chaque ville il n'y eut qu'un seul cercle ? Je réponds non, et je crois, en disant ces paroles, rencontrer l'approbation de tous les membres de ce cercle et de l'Alliance ; car, M. le Président, en lisant la *Revue* de notre société je me suis convaincu que le nombre des cercles dans les villes et dans les comtés n'est jamais assez grand. Ce qu'un cercle

ne pourra faire, plusieurs cercles le feront sans peine. M. le Président, il est beaucoup de fardeaux qu'un seul individu ne peut porter ; beaucoup de misères qu'un seul ne peut pas soulager ; mais est-il un fardeau quelque lourd qu'il soit, que les multitudes réunies ne puissent mouvoir ?

Est-il une misère, quelque lourde qu'elle soit, que beaucoup de bons cœurs réunis dans une même action ne puissent rendre supportable et légère ?

On est étonné, quand on y regarde de près, de la prodigieuse impuissance de l'individu isolé, et de la merveilleuse force des hommes réunis dans une même action bien concertée.

Donnez un poids de 5000 livres à un homme même très robuste, et, le laissant à sa force naturelle, donnez-lui 1000 jours pour le faire avancer d'une verge, il s'épuisera en efforts superflus, il suera sang et eau, et il n'en viendra pas à bout ; de sorte que 1000 journées et des fatigues inouïes seront également perdues sans le moindre profit, sans le moindre succès.

Mettez au contraire, le même poids devant 1000 enfants, il ne leur faudra pas une minute pour faire franchir au poids de 5000 livres, la verge qu'il avait à parcourir parce qu'il ne s'agit plus que de soulever cinq livres chacun, et il n'est personne qui ne puisse, même sans fatigue, suffire à cette tâche facile.

Voilà donc un travail accompli sans peine, sans fatigue et même souvent avec plaisir, par l'effort conjoint de mille enfants réunis une minute, qu'un homme robuste, mais isolé, ne pourrait jamais accomplir, même avec les plus grands efforts, eût-il pour remplir cette tâche l'éternité entière.

Or, mille minutes du travail d'un enfant n'équivalent pas la journée d'un homme fait.

Vous avez vu quelquefois un bon cheval embourbé ; malgré les coups de collier qu'il donne, les effroyables jurements qu'il entend, les énormes coups de fouet qu'il reçoit les évolutions à droite à gauche qu'on lui fait exécuter, il souffre, il sue, tombe, se relève, il écume, se plaint, et la charrette ne bouge pas d'une ligne. Il vient à passer un autre cheval efflanqué, ayant à peine en apparence la force de se traîner lui-même, on l'attelle cependant à l'aide d'une mauvaise corde ; le bon cheval rendu et le pauvre cheval efflanqué donnent ensemble un bon coup de collier, et la charrette ébranlée franchit le mauvais pas.

L'isolement était stérile, l'effort conjoint est tout puissant.

De ce qui précède, M. le Président, je tire la conclusion qu'il est plus important pour le bien-être de l'ALLIANCE NATIONALE que les cercles soient nombreux à Québec ainsi que dans les grands centres de notre Province, que les cercles actuels se partagent la besogne et tout ira bien.

Ce que le *Cercle préconisé*, ne pourra faire dans Québec, les cercles actuels le feront sans fatigue et même avec plaisir.

Que cette fusion se fasse, M. le Président, et vous verrez immédiatement des récriminations s'élever de toutes parts; les uns voudront que les réunions aient lieu dans tel quartier; les autres s'y opposeront et trouveront que l'endroit désigné est trop loin, et, malgré toute la bonne volonté des dignitaires de ce cercle, il y aura toujours une fraction assez importante qui aura des griefs, etc., etc.

Prenez garde, M. le Président, car peut-être que cette fusion nous cache une situation dangereuse qu'il nous sera impossible d'améliorer.

Que les cercles travaillent avec ardeur à leur bien-être, que les membres de l'ALLIANCE NATIONALE recrutent d'autres sociétaires qui leur aideront à accomplir la noble mission d'un bon membre de l'ALLIANCE.

Telles sont mes vues sur ce projet et j'espère qu'avant de prendre une décision nous étudierons avec soin le pour et le contre de ce projet.

La jeunesse

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour qu'on s'amuse. Le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant le reste de la vie, et pour qu'on acquière des connaissances, grâce auxquelles on pourra remplir honorablement la carrière que les aptitudes auront porté à choisir. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout; d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse. Bien au contraire, les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples, ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissipés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

Le Bonheur

Le bonheur, comme Dieu, se cache à ses élus. Invisible et présent, nous le cherchons encore. Aussi longtemps que l'homme est heureux il l'ignore, Et ne sait qu'il l'était que lorsqu'il ne l'est plus.

EDOUARD PAILLERON.

Le Tabac

Bien symbolique, mais ingénieux, ce conte oriental, édité dans *l'Echo de la Semaine*, sur l'origine du tabac :

Mahomet cheminait, absorbé dans ses pensées, sur la route de La Mecque.

Cependant ses pieds vinrent à heurter un serpent que la chaleur avait abattu au point qu'il était près de mourir.

Mahomet le ramassa et parvint à le ramener.

—Et maintenant, dit l'ingrat, prépare-toi à mourir, car je vais te mordre.

—Et pourquoi cela? dit Mahomet avec surprise.

Le serpent répondit :

—Parce que ta race persécute la mienne, et que c'est entre nous un duel à mort.

—Mais oublies-tu si vite que je viens de te sauver la vie?

—Il n'est point de reconnaissance en ce monde, reprit le serpent. Aussi vrai qu'Allah existe, ton dernier moment est venu.

Et Mahomet répondit :

—Allah est grand, et je suis son prophète. On n'invoque point son nom en vain. Si je ne meurs point, tu auras commis un sacrilège, et je mourrai plutôt que d'en être complice. Tiens, mords.

Et le serpent mordit la main que lui tendait le prophète.

Celui-ci suça la plaie, et cracha par terre. Et l'on voit pousser à cette même place une plante qui nourrit dans ses feuilles le venin du serpent, les souffrances du prophète et la confiance des élus.

La conscience est la lumière de l'intelligence pour distinguer le bien du mal.

CONFUCIUS.

* * *

En répondant à une calomnie, on dit rarement des choses qui valent mieux que le silence.

Autour du Drapeau

Nous avons appris avec plaisir que notre jeune et sympathique ami, le Dr C. A. Daigle, dont le dévouement aux œuvres de bienfaisance est bien connu, a été mis sur les rangs dans un concours de charité, au bénéfice de l'œuvre du Bazar de l'Asile St-Vincent de Paul, partie Est de Montréal.

Le docteur qui a déjà pris part à des organisations analogues, a su attirer plus d'une fois par son dévouement et sa valeur la victoire du côté de ses amis. Inutile de dire que ceux-ci se proposent de lui remettre le change et de le placer à la tête de ses concurrents dans cette lutte pour le bien. Vont-ils réussir ? Nous n'avons pas le droit d'en douter, malgré tout le bien qu'on puisse dire de ses adversaires, car tous ceux qui ont combattu sous le drapeau de l'Alliance Nationale depuis sa fondation, ont remporté la victoire.

Nous n'avons d'autant moins de doute sur le résultat de cette lutte toute de charité, que nos jeunes et valeureux amis du cercle Jeanne d'Arc s'intéressent plus particulièrement au succès de leur vaillant fondateur.

Les dames de leur côté, ne restent pas inactives. Ce sont elles, paraît-il, qui doivent faire tomber le plateau de la balance d'un côté ou de l'autre, et le sort des concurrents est entre leurs délicates mains. Avec leur talent et leur amabilité ordinaire, elle sauront faire délier la bourse aux plus récalcitrants et recueillir d'abondantes souscriptions au bénéfice de leur candidat.

Elles ont eu, dimanche, le 19 du mois courant, une assemblée nombreuse en faveur de notre jeune ami. A cette assemblée les dames et les demoiselles suivantes ont été proposées comme officières du Comité général, composé de toutes les dames et demoiselles qui voudront bien en faire partie.

PRÉSIDENTES HONORAIRES

Dames H. Laporte, J. Lefebvre, C. Quintal, L. Roch, E. Thibeau, S. L'Archevêque, G. L'Africain, J. W. Harris, T. Godin, J. Garipey, F. Martineau, F. Lorange, J. Duhamel.

VICE-PRÉSIDENTES HONORAIRES

Dlles M. Bélanger, P. Lachance, B. Vigeant, J. Renaud, C. Lincourt, M. Dominique, C. Roch, DeGrandchamps, M. Girard, M. Monette, P. Désormeau, D. Dufresne.

PRÉSIDENTES ACTIVES

Dames J. Lincourt, T. Amyot, Duquette, et Dlles M. L. Charbonneau, E. Huet, M. Frigon et A. Beauchamps.

VICE-PRÉSIDENTES ACTIVES

Dlles S. Choquette, M. Fecteau, K. Deslauriers, A. Deschamps, O. Hamelin, B. Langlois.

SECRÉTAIRE

Dlle B. L'Archevêque.

ASSISTANTE-SECRÉTAIRE

Dlle B. Lefebvre.

TRÉSORIÈRE

Dlle S. Renaud.

ASSISTANTE-TRÉSORIÈRE

Dlle L. Lauzon.

Avec une pareille organisation la victoire ne saurait désertir notre drapeau.

La richesse des langues

L'*Intermédiaire des Chercheurs* répond de la manière suivante à cette question : Quelle est la langue qui possède le plus de mots ?

Il est généralement admis que 5,000 vocables suffisent amplement aux besoins usuels ; le vocabulaire d'un écrivain ne dépasse guère ce chiffre ; avec 7,000 mots, on connaît une langue à fond. D'après Brachet, le nombre des mots français au dictionnaire de l'Académie est de 27,000, dont 6,000 vocables primitifs. Le dictionnaire Littré contient environ 66,000 mots.

Pour l'anglais, Johnson a établi un relevé déjà ancien, suivant lequel cette langue comprendrait 15,000 mots. Thommery, pour le même idiome, a fait un travail analogue qui attribue à l'anglais d'aujourd'hui 87,000 mots.

Un dictionnaire ordinaire allemand est formé approximativement de 42,000 mots.

Pour l'espagnol, on trouve environ 52,000 mots.

Le chinois est composé de 41,000 mots contenus dans un dictionnaire impérial du XVIIIe siècle.

L'arabe est probablement la langue comptant le plus grand nombre de vocables. Il se compose d'environ 30,000 mots ; quelle richesse, comparée surtout à la pauvreté de cette autre langue du levant, l'hébreu, la plus pauvre de toutes. Ainsi le vin, quoique défendu par Mahomet, a 140 noms différents en arabe, non pas pour en indiquer les diverses variétés, mais comme jus de la vigne. La coupe au vin a une dizaine de vocables pour appellatifs. Le chameau, le cheval sont désignés par des centaines de noms.

L'Alliance Nationale

PUBLIE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

L' " ALLIANCE NATIONALE "

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, DECEMBRE 1897

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 60 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et *celle du mois courant*. Art. 196.)

Ça et là

Joyeux Noël et bonne année.

Notre édition est de 5,000 exemplaires ce mois-ci.

Encore une année qui va disparaître. Qu'avez-vous fait? Que faites-vous?

3,307.87 dollars ont été ajoutés au capital de réserve durant le mois d'octobre. N'est-ce pas que nous progressons?

Le temps de songer est passé, le temps d'agir est arrivé.

Nous sommes dans le dernier mois de l'année.

Rappelez-vous que chaque jour vous faites de l'histoire. Donc agissez en sorte que le passé n'apporte aucun regret et le futur aucune crainte.

A cette époque les fleurs des bonnes résolutions s'épanouissent, mais ce sont les fruits que nous voulons. Beaucoup trop se contentent de la pensée sans l'action.

Nos sincères félicitations à notre distingué sociétaire M. le Dr Daigle, fondateur du cercle Jeanne d'Arc, qui vient d'être nommé professeur de chimie médicale à l'université Bishop.

Le premier rapport annuel de cercle a été reçu le 6 décembre dernier. C'est celui du cercle Saint-Valentin. Sa situation est prospère et nous n'avons que des félicitations à offrir aux officiers et à ses membres.

Les Cercles Ste-Geneviève de Batiscan, Trifluvien et St-Edouard qui viennent d'être institués ont élus des officiers qui leur font honneur et nous n'avons aucun doute qu'ils vont marcher de victoire en victoire.

Lorsque vous avez lu la revue prêtez-là à votre voisin. Les rapports qu'elle renferme des travaux faits et des bénéfices accordés devront convaincre qui que ce soit qu'il est nécessaire d'appartenir à l'ALLIANCE NATIONALE.

Nous apprenons que les compagnies d'assurances la New-York Life, l'Equitable Life et la Mutual Life, ont décidé d'augmenter les taux de leur prime, alléguant la diminution des taux d'intérêt sur les placements de fonds.

Les cercles qui ne font leurs élections qu'à la fin du mois voudront bien ne nous transmettre leur rapport annuel qu'après les élections. Le Bureau Exécutif, faisant exception, a décidé de ne pas exiger d'amende dans ce cas.

M. le Président Général a décidé de permettre aux cercles de retarder l'élection des délégués à la prochaine convention, jusqu'au mois de juin prochain, les nominations à l'avance occasionnant souvent des embarras qu'il est mieux de ne pas créer.

A compter du mois prochain, nous publierions dans la revue, pour l'information des intéressés, les noms des cercles qui ne nous auront pas transmis leurs rapports et remises mensuels au temps prescrit par les statuts. Avis à qui de droit.

* *

Les cercles doivent traiter leurs membres généreusement, mais ils ne doivent pas perdre de vue qu'un membre doit être dans l'impossibilité de faire aucun travail pour réclamer une indemnité de la caisse des malades. Des plaintes justifiables nous sont parvenues à ce sujet, et nous croyons devoir mettre en garde ceux que la chose concerne.

Si vous avez un bon projet à mettre à exécution, de suite à l'œuvre; n'attendez pas que la nouvelle année soit venue avant de commencer. Faites le plus possible durant les derniers jours de l'an qui s'enfuit. Une bonne résolution peut être accomplie le dernier comme le premier jour d'une année. Attendre 24 heures de plus c'est diminuer vos chances d'autant.

* *

N'oubliez pas que la saison actuelle est celle du "bon vouloir." Soyez pratique. Les pauvres existent toujours parmi nous. Nous devons faire de la bienfaisance. Cherchez les veuves et les orphelins des sociétaires défunts et soyez compatissants pour eux. Si vous savez qu'un de vos confrères est malade, visitez-le; s'il est dans la détresse, aidez-le. Ne manquez pas l'occasion de faire le bien.

* *

Notre Secrétaire général M. L. J. D. Papineau a institué, le 14 décembre dernier le cercle St-Edouard qui a été organisé, nous sommes heureux de le dire, grâce au concours bienveillant de M. J. Trempe, lieutenant de la police de Montréal, et un mutualiste de distinction et de rare dévouement. Nous serions enchantés qu'il continuât à faire bénéficier la mutualité de son expérience.

* * *

L'ALLIANCE NATIONALE donne une assurance à bénéfices divers à des taux excessivement bas parce que le recrutement ne lui coûte presque rien, ce qui la rend capable de lutter avec avantage contre les compagnies d'assurances. Mais, pour arriver à ce

résultat il lui faut le concours de ses membres. C'est pourquoi nous disons que chaque loyal sociétaire doit être un agent actif de l'Association. Chaque confrère doit amener au moins un candidat chaque année.

* *

Le onze décembre dernier, il y avait cinq ans déjà qu'on jetait les bases de cette association: L'Alliance Nationale, destinée à prendre des proportions si considérables. La première parmi les institutions analogues françaises elle adoptait le principe fédératif et le système de cotisations à taux fixes suivant l'âge. Elle représentait le progrès. Aussi, la nation canadienne-française lui fit un chaleureux accueil et dans un court espace de temps elle arrivait presque à la hauteur de ses aînées. Grande a dû être alors la joie des fondateurs! Cet enfant de leur prédilection n'avait pas démenti les espérances qu'il donnait à son entrée dans le monde. Au contraire, il les avait dépassées. Et depuis, ... mais nous ne raconterons pas dans cette colonne tous les succès de notre belle société. La grande presse en a tour à tour entrepris la louange et cela suffit.

Ordre du Jour des Elections

En vertu du nouveau formulaire en usage depuis 1895 et qui a remplacé celui de 1893, voici les Ordres du Jour relatifs aux élections:

20. Rapport des officiers.
21. Elections des officiers, (Art. 33, 55, 127, 130, 132, etc.)
22. Cautionnements d'officiers, (Art. 145, 160, 163, 164).
23. Installation des officiers, (Art. 141, etc.).

Les officiers sortent de charge ayant fait leurs rapports, le Président appelle ensuite l'ordre jour, puis il laisse le fauteuil ainsi que les autres officiers et s'il y a dans l'assemblée un membre du Bureau Exécutif, un représentant ou un substitut du Président Général, c'est l'un d'eux qui préside de droit dans l'ordre de l'énumération précédente. Si aucun de ces officiers n'est présent, l'ancien Président nomme un Président *pro tem.* (Art. 137 amendé, et 147, § 3).

Le sot craint et fuit la mort; le fou la cherche et la court; le sage l'attend.

* *

On est quelquefois plus près de ceux que l'on quitte que de ceux que l'on rejoint.

ALEXANDRE DUMAS.

* *

Nous accordons plus volontiers notre pitié que notre estime.

XAVIER DE MAISTRE.

Developpement de la mutualité

Nous lisons dans la "Patrie":

On exprime parfois des craintes sérieuses que la concurrence active que se font assez souvent les associations diverses de mutualité ne vienne à nuire au développement durable de cette institution. Sir Joseph Adolphe Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a récemment émis un avis contraire. Nous en empruntons le texte à "l'Etoile" de Lowell, laquelle s'exprime comme suit à ce sujet:

"Mais me demanderez-vous—on me l'a demandé—la création à Lowell d'une nouvelle société de secours mutuel, dont le bureau central est à Montréal, ne fera-t-elle pas tort à nos sociétés déjà établies telles que la St-Jean-Baptiste, l'Union St-Joseph, la St-André, et autres?"

La réponse est aujourd'hui facile.

Sir Joseph Adolphe Chapleau l'a donnée dans le magnifique discours qu'il prononçait dans l'Associate Hall, ici.

Je ne prétends pas citer ses paroles exactes, mais je crois en donner un résumé exact.

"Un jour, à Montréal, dit Son Excellence un Artisan a protesté devant moi contre la création d'une autre société semblable, l'Alliance Nationale. Je lui répliquai: "Il y a ici de la place pour tous." Auriez-vous dix sociétés du même genre à Lowell, la population canadienne n'en serait que plus avancée et en meilleur état.

"Tous ceux qui veulent aider à l'ouvrier sont les bienvenus.

"Marchons la tête haute, le regard en avant, et nous ne marcherons sur les pieds de qui que ce soit.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts auprès des cercles ci-après, les confrères dont les noms suivent:

MM. Chs. Dupont Hébert auprès du Cercle Trifluvien; Ad. Laframboise auprès du Cercle Dorval; Louis Bourgeois, auprès du Cercle St-André.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en chef a ratifié le choix des médecins ci-après dénommés comme médecins-examineurs de cercles:

MM. L. P. Normand, Cercle Trifluvien; F. X. Baril, Cercle Ste-Genève de Batiscan.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE MONT-ROYAL, NO 2.

Les jeunes sociétaires, de ce cercle, par une manœuvre savante, se sont emparés du pouvoir aux dernières élections. Ils ont placé à leur tête M. A. Naud qui n'est âgé que de vingt-trois ans. C'est probablement le plus jeune président de cercle dans l'Alliance Nationale, mais ce ne sera point le moins brillant et le moins actif. Sous sa direction nous croyons savoir que ce cercle va organiser une campagne de recrutement qui sera fructueuse et fera honneur à ceux qui l'auront entrepris. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des événements.

CERCLE ST-PIERRE, NO 8.

Le 2 décembre dernier, le chœur de chant du Cercle, donnait une "soirée de famille", à laquelle prirent part un grand nombre de membres et de dames.

La soirée a été des plus gaies et des plus agréables, et certes l'on doit en féliciter le cercle qui a démontré une fois de plus combien il avait à cœur de faire honneur à sa devise: *Vincit Concordia Fratrum*.

Le président du chœur de chant, M. le Dr A. F. Jeannotte, a souhaité la bienvenue à ses visiteurs et à ses aimables visiteuses, leur exposant en même temps que l'Alliance Nationale, malgré qu'elle soit une institution sérieuse, n'exclut pas de son sein des réjouissances légitimes et parfois nécessaires.

Puis le chœur de chant se met à l'œuvre et rend cette superbe pièce. "France! France!", d'Ambroise Thomas. Il obtient les honneurs du rappel.

M. Charles Bérard, avec sa voix de basse "à nulle autre pareille", entonne cette puissante chanson de C. W. Sabatier, paroles de Crémazie, "O Carillon, je te revois encore". M. Bérard a été obligé de chanter deux fois le dernier couplet.

La première partie du programme s'est close par "Le Crucifix", duo de J. Faure, que MM. H. P. Bruyère et le notaire F. G. Crépeau ont rendu à la perfection. Ces messieurs aussi ont obtenu l'honneur de plusieurs rappels.

Durant le temps marqué pour le repos, des "rafranchissements" disait le programme, mais en réalité un succulent petit réveillon a été servi aux invités. L'appétit vient en mangeant et la récréation s'est prolongée plus longtemps qu'on ne l'avait probablement prévu.

M. J. A. Migneault, un mutualiste dévoué, et aussi un déclamateur bien connu, a rendu une jolie pièce en vers.

Le chœur de chant a fait entendre "L'Hymne au Drapeau", de J. B. de Lonnoy.

M. H. P. Bruyère, de sa jolie voix de ténor, a chanté deux chansons, sur rappel.

Puis le chœur a terminé sa partie en chantant l'Alliance est belle", M. O. Champagne, agissant comme solo, avec succès.

Le chœur est sous la direction du notaire Crépeau, à qui nous offrons de sincères félicitations.

M. E. N. Hébert, l'accompagnateur, a fait son devoir.

La soirée s'est terminée par trois petits discours.

M. H. Laporte, Président Général de l'Alliance Nationale, a parlé de la société et de la mutualité en homme qui a étudié la question et a fait remarquer aux dames, fort à propos, qu'il était de leur devoir d'encourager leurs maris à se rendre aux réunions de cercles et à travailler dans l'intérêt d'institutions créées après tout pour les veuves et les orphelins.

M. Laporte, qui possède l'entière confiance des mutualistes, ne manquent pas de soulever les applaudissements, quand il adresse la parole.

M. Joseph Contant a été appelé à parler ensuite. Ses conseils et ses remarques ont été fort goûtés. Enfin, M. Charlemagne Rodier a été invité à dire quelques mots, puis la séance s'est close.

M. Stanislas L'Archevêque, l'un des membres fondateurs et le premier président du Cercle St-Pierre, était présent, ainsi que madame et mademoiselle L'Archevêque. M. L'Archevêque semblait heureux du succès de son cercle et se rappelait avec orgueil d'avoir été le premier de ses officiers.

CERCLE BOURGET, No. 79

Notre ami et confrère M. J. S. Teasdale, le valeureux président du cercle, a soumis, à la dernière assemblée, un rapport très élaboré sur les opérations du cercle durant l'année qui vient de s'écouler. Ce rapport démontre que le cercle Bourget est dans un état de prospérité remarquable et, chose rare, qu'aucun de ces membres n'est arriéré. Cela ne paraîtra pas étonnant lorsque l'on saura que plusieurs de ses officiers peuvent être cités comme modèles, notamment le Secrétaire-financier, M. J. M. Marois qui par son zèle et son dévouement est parvenu à assurer la parfaite ponctualité des membres dans le paiement de leurs contributions.

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

A une assemblée du cercle, tenue le 8 décembre courant, les résolutions suivantes ont été adoptées.

Proposé par M. L. A. Jacques, secondé par M. Jos. Lemire, qu'un vote de condoléances soit offert à M. J. A. Trudel, à l'occasion de la mort de son père.

Proposé par M. L. A. Jacques, secondé par M. L. A. Rivert : qu'un vote de condoléances, soit offert à MM. A. E. Moineau et E. P. Moineau, à l'occasion de la mort de leur mère.

Proposé par M. Chs. Duquette, secondé par M. J. B. Deschamps : que copies des présentes résolutions soient envoyées à MM. J. A. Trudel, A. E. Moineau et F. P. Moineau, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

N. BÉLISLE,
Sec.-Arch.

Montréal, 10 décembre 1890.

CERCLE DORVAL, No. 4

A une assemblée régulière du Cercle Dorval No 4, tenue le 29^{ème} jour d'octobre 1897, il a été décidé sur proposition de MM. G. B. Décary, Jos. B. Lefebvre et Geo. Tardif, secondé par MM. P. Lalonde, Jos. Girard et tous les membres du Cercle que la résolution suivante adoptée à l'unanimité soit inscrite dans les minutes.

“Que tous les membres du Cercle Dorval No 4 s'associent au deuil de M. J. B. Deslauriers, membre de ce Cercle à l'occasion du décès de sa mère Dame Léon Deslauriers, de la Pointe Claire, et qu'un vote de condoléances soit adopté à cet effet.

En outre, il est proposé par MM. R. B. Decary et Rodolphe Lefebvre, secondé par MM. Jos Lacelle et J. B. Descent et autres :

Que copie de la présente résolution soit transmise à M. J. B. Deslauriers et à sa famille ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale.”

REMI B. DÉCARY,
Sec.-Arch.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

Nous donnons ci-dessous les rapports d'élection de Cercles qui nous ont été transmis jusqu'à ce jour. Nos confrères pourront facilement se convaincre que nos Cercles se sont encore donnés pour chefs cette année des hommes compétents, actifs et populaires, qui porteront haut et ferme le drapeau de l'Alliance Nationale.

CERCLE ST-JOSEPH, No 1.

MM. Ernest Lemire, Prés. ; C. U. Ouellette, Vice-Prés. ; O. Bourdon, Sec.-Arch. (réélu) ; G. E. Larin, Méd.-Exam. ; Octave Taillefer, Comm. ; Arthur Beaulieu, Int.

CERCLE DORVAL, No 4.

MM. R. B. Décary, Prés. ; Geo. Tardif, Vice-Prés. ; Rod. Lefebvre, Sec.-Arch. ; M. G. Décary, Sec.-Fin. ; David Rousse, fils, Trés. ; P. A. Valois, Méd.-Exam. ; Pl. Lalonde, Comm. ; Dositheé Rousse, Int.

Suggéré comme S. P. G.—Adélarde Laframboise,

CERCLE ST-CHARLES, No 10.

MM. Jos. Pepin, Prés. (réélu) ; J. B. Deschamps, Vice-Prés. (réélu) ; Nap. Bélisle, Sec.-Arch. (réélu) ; Chs. Duquette, Sec.-Fin. (réélu) ; P. Dubuc, Trés. (réélu) ; L. N. Délorne, Méd.-Exam. (réélu) ; L. J. Sarault, Comm. (réélu) ; A. Thompson, Int. élu.

Suggéré comme S. P. G.—M. Ovide Corbeil, présent titulaire.

CERCLE ST-ANDRÉ, No 14.

MM. S. H. Gauvin, Prés. ; Louis Lajoie, Vice-Prés. ; J. M. Bordua, Sec.-Arch. ; J. E. Marcile, Sec.-Fin. ; Elz. St-Amour, Trés. ; J. H. Daignault, Méd.-Exam. ; Cyrias Couillard, Comm. ; Alphonse Richard, Int.

Suggéré comme S. P. G.—L. Bourgeois.

CERCLE BOURGET, No 79.

MM. J. S. Teasdale, Prés. (réélu) ; Wm. Riopel, Vice-Prés. ; P. S. Z. Lanctot, Sec.-Arch. (réélu) ; Jos. Marois, Sec.-Fin. (réélu) ; T. A. Gauthier Trés. ; C. A. Daigle, Méd.-Exam. (réélu) ; Jos. Galarneau, Comm. ; Adh. Martineau, Int.

Suggéré comme S. P. G.—Pierre Gauthier, présent titulaire.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Secrétaires-financiers et les Trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	§	Approuvé par Cercles.
Tourigny Ludg.	Sec.-Fin.	St-Tite.....	119	20 sept. '97
Leduc Georges.	Trésorier	"	"	20 " "
Turcotte J.B.E.	Sec.-Fin.	Fabre.....	115	6 oct. "
Beaudry Louis.	Trésorier	"	"	6 " "
Rivard Aug.....	Sec.-Fin.	St-Barnabé..	122	22 " "
Matteau Max...	Trésorier	"	"	22 " "

PARTIE OFFICIELLE

ETAT FINANCIER

Au 31 octobre 1897

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 septembre 1897...	\$89,715.04
Produit des Contributions d'octobre 1897.....	4,173.07
Intérêts.....	417.42
	<u>\$94,305.53</u>

DÉBOURSÉS

Par Caisse Générale, 5 %	208.65
Par Bénéficiaires de feu M. Léger.....	1,000.00
Par Remboursement de contri- butions.....	36.04
Par Frais règlement re Dorion.	37.93
Par balance au 31 Oct. 1897....	93,022.91
	<u>\$94,305.53</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des recettes sur les déboursés.....	\$93,022.91
Caisse Générale. Excédant des recettes sur les déboursés.....	383.40
Caisse d'Epargne. Dépôts des cercles.....	853.00
	<u>\$94,259.31</u>

PLACEMENT DES FONDS.

Fabrique (Vaudreuil et Dorion).	\$11,400.00
Hôpital-Général des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises).....	10,000.00
Prêts hypothécaires.....	54,400.00
La Banque Jacques-Cartier.....	17,819.12
Argent en mains.....	396.61
	<u>\$94,015.73</u>
Cercles, etc.—Balance de rapports non couverte par les remises effectuées.....	243.58
	<u>\$94,259.31</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Montréal, 1er novembre 1897.

Sec.-Gén.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE TRIFLUVIEN, No 124.

Institué à Trois-Rivières, le 26 novembre 1897 par
M. L. J. D. Papineau, Secrétaire général.
M. Ch. Dupont Hébert a été suggéré comme
S. P. G.

Officiers élus : MM. C. J. N. Teasdale, prés. ;
J. A. Comeau, vice-prés. ; J. B. Meilleur Barthe,
sec.-arch. ; U. J. Ledoux, trés. ; L. P. Normand,
méd.-exam. ; J. L. Normand, comm. ; Moise
Désilets, int.

CERCLE STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, No 125.

Institué à Ste-Geneviève de Batiscan, le 27 novem-
bre 1897, par M. L. J. D. Papineau, Secrétaire
général.

Officiers élus : MM. Donat Baribeau, (maire),
prés. ; Florent Leblanc, vice-prés. ; Oct. Duval,
sec.-trés. ; F. X. Bâril, méd.-exam. ; O. Prénovost,
comm. ; G. Trépanier, int.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de
cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. B. A. Martin, 72 St-Pierre ; Prés.,
Ernest Lemire, 367 Richmond ; Vice-Prés., C. O. Ouellette, 196
Quenel ; Sec.-Arch., O. Bourdon, 301 Versailles ; Sec.-Fin., C.
Dallaire, 2579 Notre-Dame ; Trés., A. B. Genand, 247 Richmond ;
Méd.-Exm., G. E. Larin, 232 St-Antoine ; Comm., Oct. Taillefer,
2285 Notre-Dame ; Int., Arth. Beaulieu, 163 Murray. Réunions,
2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Fauteux, 3174 Notre-Dame ; Prés., Alex. Mont-
briand, 345 Delisle ; Sec.-Arch., E. A. Griaud, 198 Richelieu ; Sec.-
Fin., S. Legault, 754 Dorchester ; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156
Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., J. Deslauriers ; Prés., Alexis Doutre ; Sec.-Arch.,
Jos. Fortier ; Sec.-Fin., Osc. Leduc, jr ; Méd.-Exm., A. T. Côté.
Réunions, 2e et 4e lundis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., Ad. Laframboise, St-Henri ; Sec.-Arch.,
Rod. Lefebvre ; Sec.-Fin., Gervais Décaray ; Méd.-Exm., P. A.
Vais (Lachine). Réunions, dernier vendredi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde ; Prés.,
Raoul Tourangeau, 26 Annie, St-Henri ; Sec.-Arch., B. Z. Massi-
cotte, 3109 Notre-Dame, Ste-Cunégonde ; Sec.-Fin., Joseph Saw-
yer, 4057 St-Antoine, Westmount ; Méd.-Exm., S. J. Girard, 337
St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Bâtisse Banque des Mar-
chands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-COEUR, Montréal

S. P. G., Pierre Picard, 1046 Ontario ; Prés., M. Ferras, 683a
Dorchester ; Sec.-Arch., A. Jolicœur, 1088 Ontario ; Sec.-Fin., E.
Bouthillier, 200 Amherst ; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 1126 Ontario.
Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Chaurat ; prés., L. Michaud ; sec.-arch., M. C.
Bezner ; sec.-fin., A. Lamarche ; méd.-exam., L. N. F. Cypiphot.
Réunions, 3e mercredis, 7½ p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., M. Martineau, 1385 Ste-Catherine ; prés., J. E. Clément,
504 Cadieux ; Sec.-Arch., T. Bédard, 1062 St-André ; Sec.-Fin., J.
A. Migneault, 97 Roy ; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation.
Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve 2e et 4e mardis.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

S. P. G., Rvd J. Mallette ; prés., J. B. Meloche ; sec.-arch.,
Z. St-Pierre ; sec.-fin., T. St-Pierre ; méd.-exam., D. Ladouceur.
Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., Ov. Corbeil, 191 Centre; Prés. Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Sec.-Arch., N. Bellie, 12 Chateaugay; Sec.-Fin., Ch. Duquet, 212 Centre; Méd.-Exm., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 196 Rapery.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., J. A. Leblanc, 54 Agnès; Sec.-Arch., J. E. Perras, 17 Agnès; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Fierre.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

S. P. G., W. J. Wilson, 102 Dabord; Prés., Arsène Lavallée, 802 Amherst, Parc Logan; Sec.-Arch., E. H. Godin, 30 St-Jacques; Sec.-Fin., J. E. Lafontaine, 802 Amherst, Parc Logan; Méd.-Exm., P. F. Casgrain, 337 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

S. P. G., Louis Bourgeois; Prés., L. H. Gauvin, Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., J. E. Marcille; Méd.-Exm., P. H. Daigault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges

S. P. G., Rvd. J. A. Lippé; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumais; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 4e vendredi chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guibault; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., A. H. Beaulieu; Prés., J. A. M. Gadorry; sec.-arch., R. H. Beaulieu; sec.-fin., J. N. E. Gélinas; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. A. Gauvreau, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier; Sec.-Arch., L. T. Poitras, 212 Ste-Hélène; Sec.-Fin., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., Jean Patoine, 250 St-Joseph; prés., J. A. Marier, 112 St-François; Sec.-arch., J. A. Bélanger, jr, 94 Des Commissaires; Sec.-Fin., J. Cloutier, 296 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard et P. V. Faucher, 92 de l'Eglise et 392 rue St-Jean. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. P., J. T. Mollere; prés., Rvd. J. M. Rémillard; sec.-arch., Gec. Bériault; méd.-exam., Victor Bourgeau. Assemblées, dernier dime. che, à l'Ecole du Village.

No 24—NOTRE-DAME DE LAGARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec.-Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypriot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e jeudi du mois, office du Substitut

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., C. H. Langlois; prés. Jos. Thibault; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 7½ hrs p. m., 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., W. Joubert; Sec.-Arch., E. S. Mathieu; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., W. Boucher; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descoites; méd.-exam., A. E. Lecavaler. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 1½ hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., F. Lambert, 90 Désery; prés., J. H. Garceau, 168 Désery; Sec.-Arch., C. Dignard, 31 Hudon; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés., Hon. Rvd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., J. O. Poitras; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vallancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALEM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Alex. Melançon; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., W. Dugas; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska

1er Prés. Hon., Rvd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Rvd. C. F. Baillargeon; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., Nap. Boisclair; Sec.-arch., et Sec.-Fin., C. A. Gauvreau, N. P.; Med. Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St-Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., Gec. Léger; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, 3ème dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., M. Ph. Préfontaine; Prés., Th. Préfontaine, jr; Sec.-arch., M. Chastel; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 2e et 4e dimanche, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Ev. Desparois; Prés., A. B. Baron; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr. H. Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères

Prés., A. Champagne; Sec.-Arch., H. Fortin; Sec.-Fin., J. B. R. Gervais; Méd.-Exm., C. C. Tétrault. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm

S. P. G., Rév. A. Viau; Prés., A. E. Thibault; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé

S. P. G. et Méd.-Exm., La. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., Henri Bourassa; Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Fin., Wm Lefebvre; Sec.-Arch. et Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Noël Gravel; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., H. Lavallée. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., L. J. R. Bellefeuille, 239 Dufresne; prés., Anatole Lachapelle, 1748 St-Denis; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; méd.-exam., F. Leflis, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

S. P. G., L. M. P. Bérard, 65 Cherrier; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., Alp. Laurin, 471 St-Hubert; sec.-fin., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateaugay

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prudhomme; méd.-exm., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G. et Sec.-arch., John McMillan; prés., Rvd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exam., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., L. H. Kéroack; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., P. Pafard; Sec.-Fin., D. Chicoine; méd.-exam., Omer Ledoux. Réunions, le dernier de chaque mois, le soir.

No 50—ST-GUILLEUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Adgémire Béline; prés., A. J. Allaire; sec.-arch., D. Gauthier; sec.-fin., L. D. T. Vanasse; méd.-exam., J. B. S. Lamoureux. Réunions, 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., La. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de l'Alliance Nationale, rue des Seigneurs.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

S. P. G., J. M. Foursier, 146 Lagachetière; prés., Louis Courtois, 112 Maisonneuve; sec.-arch., J. N. Duhamel, 53 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 96a Visitation. Réunions, 2ème et 4ème mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CRYSTOSTOME, Co Chateaugay

S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., Clém. Marcell; Sec.-arch., M. Dérome; Sec.-Fin., Tref. Hébert; Méd.-Exm., J. A. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil

S. P. G., Rvd. M. O. Dufault; Prés., J. Courville; Sec.-Arch., D. Ménard; Sec.-Fin., St-Denis; Méd.-Exm., H. Cholette, M. D., M. P. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.